

## PROCES VERBAL

#### **CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 16 novembre, le Conseil Municipal de Normanville dûment convoqué le 7 novembre, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Normanville sous la Présidence de Monsieur Philippe VIVIER, Maire.

#### **ETAIENT PRESENTS**

Monsieur Philippe VIVIER
Monsieur Arnaud MABIRE
Monsieur Jean-Pierre COLLAS
Madame Claudine COUVRAT
Madame Viviane HUYGHE
Madame Anne HEURTAUX
Monsieur Sébastien GEORGES
Madame Michèle LE ROUX
Madame Maryvonne DIVETOT
Madame Renée Paule SERVEAUX

## ETAIENT ABSENTS EXCUSES

Monsieur Patrick LECLERC Monsieur Régis PETIT (Pouvoir à Anne HEURTAUX) Madame Nicole CAMILLERI Monsieur Laurent ROUSSEL

Nombre de membres en exercice: 14

Nombre de membres présents ou représentés : 12

Nombre de membres votants: 12

oOo≈

La séance est ouverte à 20 h 30

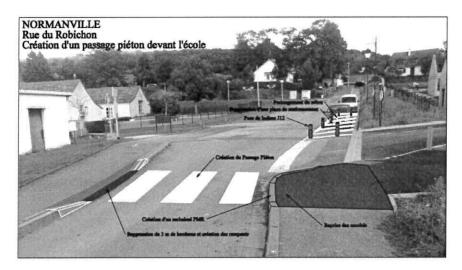
## APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte rendu du 19 octobre 2017 est adopté à l'unanimité.

#### TRAVAUX SUR LA COMMUNE

## SECOMILE - Lotissement Domaine de la Combe

- ► Compte-rendu des réunions hebdomadaires Suivi du chantier
- ▶ Aménagement EPN, rue du Robichon, à la sortie du lotissement



# ► SIEGE – Programmation/Recensement des projets 2018

Opération sur réseaux électriques (Eclairage public et France Télécom) : Route de la Vallée (Du 160, route de la Vallée jusqu'à Caër)

Opération d'éclairage public isolé : Domaine de la Vallée (LED)

Les délibérations seront prises à la prochaine réunion de conseil.

#### ▶ Cimetière

L'entreprise NORMAND VERT doit intervenir pour la réfection d'une allée supplémentaire en Evergreen. – La date d'intervention n'est pas définie

Monsieur VIVIER demande à Monsieur COLLAS un devis pour le budget 2018, pour aménager des allées supplémentaires.

## ► Terrain multisports

L'entreprise COLAS a fourni un courrier de responsabilités en cas de litige concernant les préconisations de l'étude de sols du marché.

Les travaux ont repris.

## ► Allée fleurie – Lotissement Fiches Maubert & Reinettes

Aménagement sécurité en cours avec Evreux Portes de Normandie.

#### ► Kiosque

Une réunion de montage du projet avec CAD'EN le 16 novembre 2017.

## ▶ Divers

- Prévoir la pose d'un miroir en face de la sortie du Domaine de la Combe, Rue du Robichon
- Passage de l'entreprise MAILLOT pour le nettoyage annuel des grilles et avaloirs pluviaux Durée des travaux : 2-3 mois
- Parcelle AC72 Domaine du Château. Parcelle près des berges de Saint-Gaud.

France Domaine a estimé la parcelle à 3 000 €uros, Monsieur le Maire a proposé au propriétaire Monsieur PECQUELT l'achat de cette parcelle au prix estimé. Par courrier du 24 octobre dernier, Monsieur PECQUELT propose la vente à 4 000 €uros.

Le conseil municipal donne un avis défavorable à cette demande et reste sur une proposition à 3 000 euros, l'estimation de France Domaine.

• SECOMILE – Parcelles B35-B345-B227 – Une demande d'évaluation des parcelles a été demandée auprès de France Domaine pour des acquisitions éventuelles concernant l'assainissement collectif de la Commune de Normanville.

#### **DELIBERATIONS**

## ▶ 2017.061 Retrait délibération 2017.056 - Règlement Cimetière

Monsieur VIVIER informe les membres du conseil municipal que la délibération DB2017.056 prise le 19 septembre 2017 est illégale et doit être retirée.

La police des cimetières relève de la compétence exclusive du maire en application des articles L.2212-2 et L.2213-9 du code général des collectivités territoriales.

La modification du règlement du cimetière de Normanville interviendra par arrêté du Maire.

## ▶ 2017.062 Convention groupe scolaire au 1er janvier 2018

Vu la dissolution du SIVOS de Normanville et Saint-Germain des Angles au 1<sup>er</sup> janvier 2018 actée par les délibérations suivantes :

Normanville: Délibération DB2017.036 du 22 juin 2017

Saint-Germain des Angles: Délibération 2017/6 du 12 juin 2017

Vu l'arrêté de retrait de compétence de la Préfecture de l'Eure du 11 octobre 2017

Vu l'arrêté de dissolution de la Préfecture de l'Eure à intervenir après la clôture des comptes de gestion du Sivos de Normanville et Saint-Germain des Angles

Vu le transfert du poste de chargé d'école de l'école élémentaire de Saint-Germain des Angles vers l'école élémentaire de Normanville, il a été décidé de mettre en place une convention pour accueillir à l'école de Normanville, en classe de maternelle et primaire les enfants résidant à Saint-Germain des Angles.

Monsieur VIVIER présente la délibération aux membres du Conseil Municipal.

Les membres du Conseil Municipal valident la convention et donnent pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature de la convention.

#### ▶ 2017.063 DM10 Etat Civil COMEDEC

Designation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61522 : ETAT CIVIL COMEDEC		1 21 1.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		1 21 1.00 E
D 023 : ETAT CIVIL COMEDEC		1211.00€
TOTAL D 023: Virement à la sect <sup>o</sup> d'investis.		1 211.00 €
D 2051-15 ETAT CIVIL COMEDEC		1211.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	***************************************	1 211.00 €
R 021 : ETAT CIVIL COMEDEC	***************************************	121100€
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.	**************************************	1 211.00 €

Les membres du Conseil Municipal approuvent cette décision budgétaire modificative.

# ► 2017.064 Contrat d'assurances statutaire 2018

Le Conseil Municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des Assurances;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et notamment son article 26 alinéa 2 ;

VU le décret n°86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 alinéa 2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux,

VU le Code des Marchés Publics et notamment l'article 35 alinéa I.2 autorisant le recours à la procédure de marché négocié après publicité et mise en concurrence, lorsque les spécifications du marché ne peuvent être établies avec une précision suffisante pour permettre le recours à l'Appel d'offres;

VU la délibération du Conseil d'Administration du CDG en date du 08/12/2016 approuvant le renouvellement du contrat groupe selon la procédure négociée;

VU la délibération du Conseil d'Administration du CDG en date du 29/6/2017, autorisant le Président du CDG. à signer le marché avec le candidat SIACI SAINT HONORE;

VU la délibération du Conseil Municipal DB2016.039 en date du 24 novembre 2016 proposant de se joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le Centre de Gestion a lancé;

VU l'exposé du Maire;

CONSIDERANT la nécessité de conclure un contrat d'assurance statutaire ; CONSIDERANT que ce contrat doit être soumis au Code des Marchés Publics ;

Le Conseil Municipal de Normanville après en avoir délibéré,

APPROUVE les taux et prestations négociés pour la Commune de Normanville par le Centre de Gestion dans le cadre du contrat-groupe d'assurance statutaire ;

DECIDE d'adhérer à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 au contrat d'assurance groupe (2018-2021) et jusqu'au 31 décembre 2021 aux conditions suivantes :

Proposition d'assurance pour les agents CNRACL (indiquer le choix retenu)
☐ Formule 1 : pour les risques (Décès, accident du travail, longue maladie/longue durée, maternité, maladie ordinaire) avec une franchise de 15 Jours fermes par arrêt en maladie ordinaire, au taux de 6.49 % de la masse salariale assurée (frais du CDG exclus)
Formule 2: pour les risques (Décès, accident du travail, Longue maladie/Longue durée, maternité, maladie ordinaire) avec une franchise de 30 Jours fermes par arrêt en maladie ordinaire, au taux de 5.49 % de la masse salariale assurée (frais du CDG exclus)
Et
Proposition d'assurance pour les agents IRCANTEC Pour tous les risques avec une franchise de 15 jours fixes sur le risque de maladie ordinaire au taux de 0.99 % de la masse salariale assurée (frais du CDG exclus)
⊠ OUI □ NON

L'assiette de cotisation est composée du Traitement Brut Indiciaire auquel s'ajoute(nt) :

En Option	CNRACL	IRCANTEC
Nouvelle Bonification Indiciaire	⊠ OUI € NON	⊠ OUI € NON
Indemnité de Résidence	€ OUI ⊠NON	€ OUI ⊠NON
Supplément Familial de traitement	€ OUI ⊠ NON	€ OUI ⊠ NON
Régime Indemnitaire	⊠ OUI € NON	⊠ OUI € NON
Si oui indiquer le % du TBI		
indemnisé au titre du RI	25 %	25 %
Charges Patronales	⊠ OUI € NON	⊠ OUI € NON
Si oui indiquer le % du TBI indemnisé au titre des Charges Patronales (jusqu'à	48 %	48%

60%)	
0070)	

Et à cette fin,

AUTORISE le Maire à signer le bulletin d'adhésion ainsi que la convention à intervenir dans le cadre du contrat groupe.

PREND ACTE que la Collectivité adhérente pourra quitter le contrat groupe chaque année sous réserve du respect du délai de préavis de six mois.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

#### **COMPTE-RENDU**

- ► EPN Compte rendu 4ème commission du 27 septembre 2017,
- ► EPN PLUI Etapes de réalisation & Présentation du projet d'aménagement du site Saint-Louis à Evreux,
- ► EPN Le Grenelle en Actions 14 décembre 2017,
- ► SIVOM Convocation réunion conseil syndical le 7 novembre 2017.
- ► EPN compte rendu du Conseil communautaire du 17 octobre 2017.

#### **COURRIER DU MAIRE**

- ▶ L.PONIATOWSKI, Sénateur de l'Eure Lettre fin de mandat de Président du SIEGE 27, en application de la loi sur le non-cumul des mandats,
- ► Hervé MAUREY, Sénateur de l'Eure Proposition loi amélioration fonctionnement des EPCI,
- ► Hervé MAUREY Sénateur de l'Eure Réponse du Premier Ministre sur les emplois aidés.
- ► EPN Zéro Phyto responsabilités et obligations En cas de délégation de l'entretien de la commune à un prestataire, la municipalité a l'obligation de vérifier que le prestataire dispose d'un agrément pour les produits phytosanitaires,
- ▶ L.PONIATOWSKI Maintien des compétences eau et assainissement.

## **QUESTIONS ET SUJETS DIVERS**

- ▶ 38ème Tour Normandie de cycliste Passage sur la commune le 20 mars 2018.
- ▶ Lettre des rythmes éducatifs 67 agis pour tes droits dans l'eure.